



en **DIRECT** de la **MAIRIE**

Les nouvelles d'Avril 2013

Responsable : P.BAZIER - Rédaction : Commission Communication
Impression - GRAPHIC UNION

29 rue Charles Pathé - 77173 CHEVRY-COSSIGNY

☎ 01.64.05.20.22 - 📠 01.60.62.01.96 - www.chevry-cossigny.com

Edito du Maire,

Mesdames, Messieurs,

Notre feuille verte de printemps vient couvrir l'actualité des mois d'avril et mai entre deux éditions du magazine, actualité dense en ces périodes de vote de budgets au sein des différentes collectivités territoriales. Celui de notre commune a été validé lors du Conseil Municipal du 28 mars et je remercie la commission finances et les services administratifs qui ont travaillé à son élaboration.

Dans mon éditto de mars, je vous exposais notre volonté et notre détermination à travailler avec la CCOB au développement de l'activité économique sur Chevry-Cossigny qui doit aussi être un enjeu pour le territoire de la Communauté de Communes. Suite à l'annonce de la démission de Monsieur André Aubert de ses fonctions de Maire de Brie-Comte-Robert et de Président de la CCOB, c'est dans un nouveau contexte que nous allons reprendre les négociations sur ce sujet en espérant la poursuite d'un travail serein qui a prévalu depuis de nombreuses années au fonctionnement de la CCOB et qui a permis de mener à bien de nombreux projets dans l'intérêt de nos communes. Le dernier en date est la construction du futur Centre Aquatique Communautaire de l'Oée de la Brie dont la 1ère pierre a été posée le 5 avril.

J'en profite pour saluer, ici, l'action d'un Homme, André Aubert, qui aura permis durant plus de 35 années le développement de Brie-Comte-Robert et plus largement celui de nos territoires. Je sais qu'en tant que Conseiller Général, il restera attentif à soutenir nos projets territoriaux.

Par ailleurs, je vous informe, qu'à l'issue du Conseil municipal de mars, j'ai reçu la démission de Monsieur Franck Ghirardello de ses fonctions de Maire Adjoint à la communication et aux fêtes et cérémonies. Je tiens à le remercier pour le travail accompli dans l'intérêt de la commune et, bien que déplorant cette décision, je souhaite que, en tant que conseiller municipal, il puisse continuer à contribuer à la convivialité qui prévaut lors de l'organisation de divers événements qui marquent la vie de Chevry-Cossigny.

Enfin, je veux rendre un hommage particulier à Monsieur Michel Berthier, emporté par la maladie à la veille de son départ en retraite. Ce fut un agent des services techniques dévoué à notre commune, convivial et efficace qui restera dans nos mémoires comme un homme profondément simple et sincère. Rappelons-nous que la vie est courte !

Avec tout mon respect et mon dévouement à chacun d'entre vous.

Pierre BAZIER

CARTES D'IDENTITÉ, PASSEPORTS, PENSEZ-Y DES MAINTENANT



Les délais d'obtention de vos papiers d'identité augmentent à l'approche des grands départs. Pour être certains d'avoir vos papiers en temps et en heure, demandez-les dès maintenant.

Toutes les précisions sur le site :

<http://www.chevry-cossigny.com>,

→ Services → Les démarches administratives

Nous rappelons également que depuis le 1^{er} janvier 2013, l'autorisation de sortie de territoire des mineurs est supprimée.

Renseignement en mairie auprès de Christelle PETIT ou David SERGEANT

► 01.64.05.20.22 administration.generale@chevry-cossigny.com



de Gaulle

Cérémonie commémorative Mardi 8 mai

Le 8 mai, à 15h00, les cloches de toutes les églises françaises sonnent officiellement la fin de la guerre tandis que le général de Gaulle en fait l'annonce radiophonique :

« La guerre est gagnée. Voici la victoire. C'est la victoire des Nations Unies et c'est la victoire de la France ».

Pour commémorer cette victoire et rendre hommage à tous les anciens combattants qui ont défendu notre pays, rendez-vous à 9h30 devant la Mairie de Chevry-Cossigny puis 10h30 à Férolles-Attilly, messe à 11h30.

Prochain Conseil Municipal
Jeudi 30 mai 2013 - 20h30 - Salle du Conseil

Prestations familiales + 1,2 %

Depuis le 1er avril 2013, les prestations familiales ont augmenté de 1,2 %.

Cette augmentation devrait concerner notamment les allocations familiales, le complément familial, l'allocation de soutien familial, l'allocation journalière de présence parentale, l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou encore la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje).

Les montants des prestations sont calculés à partir du montant de la base mensuelle des allocations familiales.



Enquête INSEE sur le cadre de vie et la sécurité

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise du 02 avril au 29 juin une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

La première partie de cette enquête porte sur la qualité de l'environnement de l'habitat ; la seconde aborde les problèmes d'insécurité auxquels les personnes ont pu être confrontées au cours des deux dernières années: cambriolage, vandalisme, vol, agression, etc.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Les réponses fournies lors des entretiens restent anonymes et confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation. Elles servent uniquement à l'établissement de statistiques.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Informations auprès de David SERGEANT en mairie au 01.64.05.20.22.

Déclaration 2013 de l'impôt sur le revenu

Nouveautés

Pour les **déclarations en ligne**, les contribuables peuvent choisir un accès simplifié avec un seul mot de passe permettant d'accéder à la télédéclaration et aux autres services en ligne disponibles sur impots.gouv.fr. Il n'est donc plus nécessaire d'être muni des 3 identifiants (numéro fiscal, numéro de télédéclarant et revenu fiscal de référence) figurant sur des documents différents.

Pour les **déclarations papier**, les contribuables n'ont plus à justifier de certaines informations déclarées (*dépenses pouvant ouvrir droit à déduction, réduction ou crédit d'impôt*) et n'ont donc plus à joindre à leur déclaration les pièces justificatives. Ces documents ne seront demandés par l'administration qu'en cas de contrôle ultérieur du dossier.

Les déclarations de revenus sont désormais adressées aux couples mariés en faisant figurer explicitement les deux membres du couple. Les termes « Vous » et « Conjoint » sont abandonnés au profit des termes « Déclarant 1 » et « Déclarant 2 ».

La notice jointe aux déclarations de revenus (n° 2042, Cerfa n° 10330*16) a été revue afin de la rendre plus lisible. La présentation par les ministres des orientations fiscales et budgétaires habituellement envoyée par courrier avec les déclarations de revenus est désormais uniquement accessible en ligne.

Les prélèvements sociaux ne font plus l'objet d'un avis d'impôt spécifique (qui était adressé distinctement en octobre) mais sont intégrés sur un avis commun avec l'impôt sur le revenu adressé aux contribuables entre août et début septembre.

Calendrier

Ouverture du service de déclaration en ligne : vendredi 19 avril 2013.

Les contribuables ayant choisi de faire leur déclaration en ligne bénéficient d'un délai supplémentaire, en fonction de leur lieu de résidence (département) : pour la Seine-et-Marne : le mardi 11 juin 2013 à minuit.

Date limite de dépôt de la déclaration papier : lundi 27 mai 2013 à minuit.

Calcul du montant de l'impôt 2013 sur les revenus 2012

Il existe 2 modules de calcul :

1. simplifié (pour ceux qui déclarent uniquement des salaires, des pensions ou des retraites, des revenus fonciers, des charges courantes comme les pensions alimentaires, les frais de garde d'enfant, les dons aux œuvres...)
2. complet (pour ceux qui déclarent des revenus d'activité commerciale, libérale, agricole, des investissements locatifs...).

Pré-remplissage : D'où proviennent les données ?

Les données indiquées sur votre déclaration correspondent aux revenus que vous avez perçus en 2012. Ces informations sont transmises chaque année aux services de la Direction générale des Finances publiques (DGFiP) par les tiers déclarants, c'est-à-dire :

- les employeurs ;
- les organismes sociaux ou Pôle emploi ;
- les caisses de retraite ;
- les établissements financiers.

La DGFiP se charge de la collecte et du traitement de ces informations en partenariat avec les organismes sociaux et les indique sur la déclaration.

Quels sont les revenus pré-remplis ?

- les salaires (y compris les heures supplémentaires ou complémentaires effectuées à partir du 1er août 2012) ;
- les pensions de retraite ;
- les allocations de préretraite ;
- les allocations de chômage ;
- les indemnités journalières de maladie ;
- les rémunérations payées au moyen de chèques emploi service universels (CESU), de titres emploi simplifié agricole (TESA), du guichet unique du spectacle occasionnel (GUSO) ou financées par la prestation d'accueil au jeune enfant (PAJE) ;
- les revenus de capitaux mobiliers ;
- les montants du RSA « complément d'activité », c'est-à-dire les seuls montants versés en complément d'une activité professionnelle.

Pour en savoir plus : www.impots.gouv.fr

Côté Loisirs



La Marmite

Informations & Réservations : 01 83 85 98 19
espaceculturel@chevry-cossigny.com



Mercredi 17 avril à 15h - Cocodi. Contes et casquets du poulailler... || Conte. Par EnFance et Musique
Un programme de contes, comptines et chansons, des textes traditionnels et des créations savamment mis en relief par la musicalité d'un accordéon complice et témoin des aventures du poulailler - **Entrée libre**



Mardi 28 mai à 20h30 - Le jeu des mille euros en partenariat avec La Scène nationale de Sénart || Théâtre
Inspiré de la célèbre émission de France Inter, véritable institution populaire qui nous a tous vu grandir et traverse les âges, ce spectacle est une forme hybride, entre faux jeu d'animation interactif et vrai théâtre qui s'écoute autant qu'il se regarde, nous accompagnera vers un cheminement intérieur.
Représentation décentralisée de la Scène nationale de Sénart
Tarifs de la Scène nationale : 7€ et 5€ (moins de 26 ans, seniors, demandeurs d'emploi, Familles nombreuses, groupe de 10 personnes, intermittents du spectacle)

MANIFESTATIONS DE L'ACACC

Exposition Patchwork à la Marmite : Samedi 20 avril 12h/18h et dimanche 21 avril 2013 : 10h/18h - Contact : 06 24 93 36 96



Café-Concert au café de la Mairie : Vendredi 19 avril 2013 à 20h30 - Contact : 06 75 45 78 67



Gala de l'école à la Marmite : Samedi 1er juin 2013 à 20h30 - Contact : 06 75 45 78 67

Spéctacle de l'atelier **théâtre-cirque** enfants à la Marmite : Mercredi 5 juin 2013 à 19h30 - Contact : 06 10 42 16 45



Vivre autrement
Tout simplement
au jardin et à la maison
Dimanche 26 mai de 9h30 à 18h

Ateliers et réalisations écologiques - Conférence-débat
accès libre et gratuit, sans inscription

Tout au long de la journée

Echanges gratuits de plantes, de graines et de plants de légumes. Un espace permettra d'apporter des plantes issues de votre jardin ou des graines que vous aurez récoltées et d'emporter ce qui vous plaira.

Espace de don

Chez nous, que d'objets, de livres, d'appareils, d'outils que nous n'utilisons plus ! Pourquoi ne pas les donner ?
Sur cet espace, vous pourrez les apporter, et prendre tout simplement ce qui vous aura séduit.



Pour les enfants

Des ateliers pour les enfants (avec leurs parents) sont prévus.
Sur le stand CPN (Connaître et Protéger la Nature) des animations « Je découvre l'arbre » et « Recycler, c'est rigolo » auront lieu tout au long de la journée.

Tous en selle pour la 10^e édition de
La chevriarde
Dimanche 02 juin 2013

Rendez-vous pour le départ à la salle polyvalente.
De 7h à 8h30 pour le 65 km, jusqu'à 9h30 pour le 50 km et 10h30 pour les 20 et 35 km.



Les inscriptions se font sur place le jour même.
Un "randobook" est remis à chaque participant avec toutes les indications pour suivre le parcours.

Renseignements et contacts sur le Forum de l'association :
<http://vccc.forumactif.net>

En Direct de l'Île aux Loisirs

Pendant les vacances d'hiver, l'accueil de loisirs a été exceptionnellement transféré dans les locaux de l'école élémentaire, en raison des travaux de réhabilitation réalisés dans l'école maternelle. Les locaux avaient été préalablement aménagés par l'équipe d'animation afin que les enfants puissent être accueillis dans les meilleures conditions.

Les 3-5 ans : Les Wall-e Be

Les 6-8 ans : Les Wapitis

Les 9-11 ans : Les Rangers



Les vacances de printemps auront pour thématique la terre, sa faune avec sa flore.

Les activités et les sorties seront en rapport avec ce thème.

RAPPEL : le spectacle de l'île aux loisirs.



« A l'Origine »

aura lieu

Vendredi 12 avril à 20h

Salle de spectacle

« la Marmite »

au centre culturel.



Les prochaines dates de piscine

Le 3 mai : pour les enfants de 8 à 11 ans

Le 7 mai : pour les enfants de 5 à 7 ans

Pour plus de renseignements sur le fonctionnement ou les projets de l'île aux loisirs vous pouvez contacter :

Clémentine KATHREIN (directrice de l'île aux loisirs) ou Yohann VALENTI (directeur adjoint)

ou 06 84 77 76 92 ou 01 64 05 36 79 - Adresse électronique : alsh.lileauxloisirs@chevry-cossigny.fr

Inscriptions scolaires 2013/2014

L'inscription d'un enfant à l'école maternelle n'est pas une obligation pour les parents. L'enfant peut être inscrit et admis l'année de ses 3 ans.

Les enfants sont scolarisés en maternelle jusqu'à la rentrée scolaire de l'année civile au cours de laquelle ils atteignent l'âge de 6 ans, âge de la scolarité obligatoire.

Les inscriptions pour la rentrée à l'école élémentaire en classe de CP pour les enfants nés en 2007 ont débuté et s'effectuent sur rendez-vous.

Les parents devront se munir : du livret de famille, du carnet de santé à jour des vaccins de l'enfant et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Renseignements en mairie
auprès de Céline LECOMTE au
01.64.05.20.22 ou par mail à
scolaire@chevry-cossigny.com

Civilité et Cadre de Vie

La période étant propice à la tonte des pelouses,

il est utile de rappeler les limitations

liées à la réglementation sur les bruits de voisinage :

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables : 8h30 - 12h / 14h - 19h30
- les samedis : 9h - 12h / 15h - 19h
- les dimanches et jours fériés : 10h - 12h

Par ailleurs, nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de procéder au brûlage de végétaux ou autres objets dans votre jardin.



[en direct du...]*

Conseil Municipal Jeunes *



TROTTOIRS MAIS PAS CROTTOIRS

Un bon nombre de nos concitoyens sont agacés par les déjections canines qui surplombent les espaces publics, un peu partout dans la ville. Ce sujet de nuisance environnementale mobilise depuis 2008, les jeunes élus du Conseil Municipal Jeunes (CMJ). En effet, pour maintenir la propreté de notre commune, **des sacs pour des déjections canines sont à votre disposition à l'accueil de la mairie et chez les commerçants.**

Visite du Sénat

Les jeunes élus, accompagnés des animateurs et des élus municipaux iront visiter le Sénat **mercredi 5 juin 2013**. Ils ont souhaité inviter les délégués des classes du collège.



La Palette des ART'istes

Tu as du talent en peinture, sculpture, photo et/ou dessin, prépare une ou plusieurs œuvres à exposer à la Palette des « ART'istes » d'octobre 2013.

Les élections

Le mandat des actuels élus jeunes arrive à son terme. Il convient de renouveler l'assemblée composée de 15 jeunes. Les élections auront lieu en octobre 2013. Les candidats devront être nés entre le 1^{er} janvier 1997 et 31 décembre 2003. Les jeunes souhaitant s'impliquer dans la vie de la commune et porter des projets collectifs pourront retirer les dossiers de candidature à l'accueil de la mairie ou sur le site internet à partir du mois de juin.

Informations et Renseignements : 06 84 77 76 92 ou 06 19 71 75 03 cmj@chevry-cossigny.com

LES VACANCES DE PRINTEMPS

Les animateurs du service jeunesse accueilleront les jeunes âgés de 11 à 18 ans du samedi 25 avril au samedi 11 mai de 14h à 22h dans l'Espace Jeunes, rue Jean Delsol. Durant cette période, les jeunes pratiqueront un certain nombre d'activités culturelles, sportives et de loisirs. Ils réaliseront :

- Un reportage vidéo visant à valoriser l'expression des jeunes.
- Des push-cars. Ces véhicules essentiellement en bois et en carton leur permettront de participer à une course.
- Un stage de tennis.

D'autres activités comme des ateliers de cuisine et des jeux de plein air seront organisés

LE PUSH CAR : appel

L'activité push car est une activité de découverte scientifique, technique et technologique, mais c'est aussi l'occasion pour les jeunes de s'affirmer, de s'organiser et de prendre des responsabilités dans le cadre d'un projet collectif. A cet effet l'équipe d'animation de l'Espace jeunes souhaite faire participer nos jeunes à une manifestation sportive et festive régionale « la course de push car » qui aura lieu début juin. Les ateliers débutés aux vacances d'hiver se poursuivront tous les mercredis, ainsi que pendant les vacances de printemps.



LE SEJOUR ETE

Le service jeunesse organise cet été, un séjour multisports à la montagne du samedi 6 juillet au samedi 13 juillet 2013.

Ce séjour se fera en intercommunalité avec la ville de Servon. Celui-ci comprend la pension complète et l'hébergement. Il sera proposé les activités suivantes :



- 1 séance de trotinherbe
- 1 séance de via Ferrata
- 1 séance de rando aquatique
- 1 raid bivouac
- 1 séance d'eaux vives
- 1 journée de visite de Briançon et des sorties piscine

Attention les inscriptions ont débuté le 30 mars 2013, les dossiers sont à retirer à l'Espace jeunes ou en Mairie.

**Tarifs : 321€ pour les chevriards
526€ pour les extérieurs.**

En direct de...1* l'Espace Jeunes1*

Festi' 2013

Pour mémoire:

Festi' 2010 : Sherifa Luna

Festi' 2011 : Mokobé et Junior

Festi' 2012 : Les Echo liés

Semaine de la jeunesse Festi'jeunes

du 22 au 25 mai 2013

L'édition 2013 s'organise autour de **Sorio et Mehdi**, deux artistes vainqueurs de l'émission « la meilleure danse ». Un stage encadré par ces derniers permettra aux jeunes cheviards âgés de 11 à 18 ans de créer une chorégraphie, pour une représentation sur scène le soir du Festi'2013. Les entrainements sur inscription gratuite auront lieu les mercredi 15, samedi 18 et mercredi 22 de 14h à 16h dans l'espace culturel « la Marmite ».

Mercredi 22 Mai 2013 : de 16h à 18h - Terrain d'honneur

Tournoi sportif de volley, tennis ballon et foot.

Pour participer, il suffit de créer une équipe composée de 5 à 7 joueurs, dont deux filles.

Inscription auprès des animateurs de l'Espace Jeunes.

Vendredi 24 Mai 2013 : de 19h à 00h - Espace Jeunes

Soirée 11/15 ans organisée par les jeunes, pour les jeunes.

Repas et soirée dansante - Tarif : 3€

SAMEDI 25 MAI 2013 - Festi'Jeunes

Dès 14h - Parc du centre culturel la marmite

Show exceptionnel des Yamakasi !!!

Si si, Les vrais !!!



Art Du Déplacement Academy By Yamakasi
<http://add-academy.com/>

A 20h : Festi'2013 - La Marmite

1^{ère} partie : artistes locaux

2^{ème} partie : Team hoptimum show

Duo de Sorio et Mehdi
Chorégraphie des jeunes avec
Sorio et Mehdi



Tarifs : 4€ en prévente et 8€ en vente sur place.
Fin des préventes vendredi 24 mai.

Infos auprès de l'équipe d'animation au 01 60 62 07 11 / 06 19 71 75 03